

AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (H/F)

Offre n° O035261020000703

Publiée le 20/10/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de Domagné

Site web de l'employeur : <http://www.domagne.fr>

Lieu de travail : 8, allée Saint Pierre, Domagné (Ille-et-Vilaine (35))

Poste à pourvoir le : 01/12/2026

Date limite de candidature : 20/11/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel

Nombre de postes : 2

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Espaces verts

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Chargé ou chargée de travaux espaces verts et naturels](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Régime indemnitaire attractif + CNAS + participation mutuelle et prévoyance Formation continue pour développer vos compétences.

Descriptif de l'emploi :

La Commune de Domagné recherche, pour conforter son équipe technique, un(e) Agent d'Entretien des Espaces Verts

passionné(e) par la nature et l'aménagement paysager.

Vous aurez l'opportunité de travailler dans un environnement dynamique et de contribuer aux différents projets de la commune :

- Le développement de la gestion différenciée des espaces verts
- L'obtention d'une fleur au concours des villes et villages fleuries
- Le développement de l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts de la commune

Sous l'autorité du responsable de service, vous serez chargé de l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité

écologique et paysagère du site et du maintien de l'espace public propre, accueillant, pédagogique et sécurisé pour les usagers.

Missions / conditions d'exercice :

Vous assurerez notamment les missions suivantes :

- Assurer l'entretien des espaces verts : massifs et surfaces en herbe,
- Entretenir les arbres et les arbustes,
- Assurer des travaux de plantation, de création et de production dans les espaces verts et naturels de la collectivité,
- Définir les espaces et préparer les sols,
- Concevoir et réaliser des massifs arbustifs et floristiques

- Entretien et traçage des terrains de sports.
 - Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel
 - Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits,
- Ponctuellement, en fonction du plan de charge de travail, vous serez amené à seconder les agents des services voirie et bâtiments.

Profils recherchés :

- Expérience significative sur un poste similaire
- Titulaire d'un CAP, BEP ou BAC travaux paysagers
- Expérience des techniques d'entretien des espaces publics et du matériel
- Sens du service public et du travail en équipe
- Permis B indispensable

Contact et modalités de candidature

Contact : 0299000119

Informations complémentaires :

Si vous êtes prêt(e) à relever ce défi et à contribuer à l'embellissement du cadre de vie des habitants, envoyez votre CV et une lettre de motivation à rh@domagne.fr avant le 20 novembre 2026.

Par courrier : Mairie de Domagné, 8 allée Saint Pierre 35113 DOMAGNE

Infos et renseignements : 02 99 00 01 19

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o035261020000703-agent-entretien-espaces-verts>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.